

COMPTE-RENDU DE REUNION

Sur invitation du Ministre de l'Enseignement Supérieur, nous avons pris part pour le compte de l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun (ONVC), à une réunion portant sur la validation de l'harmonisation des programmes de l'enseignement vétérinaire au Cameroun tenue les 15 et 16 juin 2017 à l'hôtel les Résidences Jully de Kribi.

Ont également pris part à cette réunion, les responsables du MINESUP, de l'ONG OHCEA, des trois établissements de formation des docteurs vétérinaires officiellement reconnus dans notre pays (Ecole des Sciences et de Médecine Vétérinaire de Ngaoundéré, Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Buéa, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université des Montagnes (UdM) à Bangangté) ainsi que quelques experts indépendants.

Les travaux présidés par Madame Lucie Bédibouné, PROACTP/MINESUP et animés par des responsables de l'UdM, faisaient suite à ceux des experts appelés quelques jours auparavant à finaliser les documents soumis à la validation.

Répartis en deux groupes, les participants ont eu à plancher sur la répartition des unités d'enseignement par semestre ainsi que le contenu des enseignements.

Des débats qui ont précédé et suivi les travaux en groupes, on pourrait relever entre autres :

- la dénomination officielle à donner au document final produit par l'étudiant : mémoire ou thèse ? ;
- la nécessité de faire connaître la spécificité, singularité ou particularité de chacun des trois établissements compte tenu de ce que l'harmonisation des programmes ne signifiant pas leur uniformisation, 20% d'autonomie leur sont donnés pour les aménager à leur guise ;
- Le suivi et l'évaluation de l'exécution des programmes harmonisés dans les différents établissements.
- Etc.

Le document final issu des travaux devra à quelques détails près être mis en forme et soumis à la signature du Ministre de l'Enseignement Supérieur avant son entrée en vigueur.

Au final, nous marquons notre satisfaction pour le travail accompli en raison de ce que l'harmonisation des programmes d'enseignement vétérinaire ainsi faite en cohérence avec les curricula de formation initiale des docteurs vétérinaires proposés par l'OIE constitue un dénouement heureux à l'une des revendications faites par l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun auprès des autorités compétentes de notre pays, notamment dans un mémorandum adressé en date du 25 juin 2013 au Premier Ministre, Chef du Gouvernement et relatif aux problèmes de la formation vétérinaire au Cameroun.

Fait à Yaoundé, le 19 juin 2017

Le Président du Conseil de l'Ordre

(é) **Dr TCHOUBIA Antoine**